

Vallouise

12 – 23 juillet

Camp d'été 2021



club alpin français
Anancy

Pour tous publics y compris familles

ACTIVITÉS :

Elles sont organisées en fonction du niveau, de la motivation et du nombre de participants.
L'encadrement de l'ensemble des activités Montagne est assuré par des **bénévoles brevetés FFCAM**.

L'inscription aux activités collectives n'est pas obligatoire. Les participants peuvent aussi choisir le repos ou toute autre occupation (piscine, musée, etc..).

- **Randonnée montagne** : de la rando facile à la course plus engagée, sur 1 ou plusieurs jours avec nuitée(s) en refuge.
- **Alpinisme** : sur 1 ou plusieurs jours avec nuitée(s) en refuge. Le nombre de participants pourra être limité en fonction de la difficulté de la course et de la disponibilité de l'encadrement.
- **Escalade** : grandes voies et voies école.
- **Via ferrata** : niveau F, voire initiation

Pour les mineurs, autorisation écrite obligatoire de leur représentant légal pour pratiquer les activités (voir documents spécifiques).

EQUIPEMENT :

- Pour les campeurs, matériel de camping efficace contre la pluie et le froid.
- Vêtements chauds et adaptés au choix des courses.
- Matériel spécifique à l'activité pratiquée (ex : piolet, crampons, baudrier, casque, etc..). Certains matériels pourront être loués sur place et retenus avant le départ lors de la réunion préparatoire du 28/06/2021.

DOCUMENTS (en plus des documents légaux) :

- Carte CAF pour les refuges
- Fiche santé

INSCRIPTION :

La durée de votre séjour est fonction de votre choix (deux jours, trois jours, une semaine, la durée totale du camp, etc..), ainsi que votre jour d'arrivée et de départ, ces informations devant être dûment précisées sur la fiche d'inscription.

Toutefois, sachez que votre arrivée en cours de séjour ne vous permettra peut-être pas de partir immédiatement, les encadrants pouvant être déjà engagés. De plus, les nuitées en refuges nécessitent une réservation préalable.

Les inscriptions seront prises au forum lors des permanences des vendredis 4/06, 11/06, 18/06 de 19h30 à 20h30.

L'inscription ne sera effective que lorsque la fiche d'inscription (cf document en annexe) sera entièrement renseignée et le règlement intégralement effectué (voir ci-dessous 'Tarifs inscription').

Les frais d'inscription sont destinés à couvrir les frais d'organisation et à participer au fonctionnement du club.

HEBERGEMENT :

Le Club a réservé l'espace nécessaire pour les tentes personnelles, caravanes et camping-cars, ainsi que pour le barnum, **au Camping municipal du Freyssinet, à 3 km environ au nord de Vallouise** (<https://camping-municipal-du-freyssinet.business.site/>). Mail : campingfreyssinet@gmail.com. Tel 07 61 45 86 43 (à partir du 15 juin).

Tarif : 5,80 €/pers/nuit, quel que soit le type d'hébergement (tente, camping car, caravane)

Au camping : petits frigos individuels, lave-linge + sèche-linge, jeux pour enfants, wifi
A proximité immédiate : piscine municipale (jouxte le terrain de camping), un bar/snack, plusieurs restaurants, une épicerie, deux magasins de sport

Pour tout autre hébergement (mobil home, appartement, etc..), se renseigner soi-même sur place.

Si besoin de co-hébergement, il sera organisé lors de la réunion préparatoire du lundi 28/06 à 19h30 au forum.

TRANSPORT :

Annecy - Freyssinet ⇒ 230 km / 3h15 par l'A43, Tunnel du Fréjus, Bardonecchia
⇒ 246 km / 3h30 par Grenoble et le col du Lautaret
⇒ 200 km / 4h00 par Albertville, Valloire, col du Galibier

Le transport Annecy - Freyssinet et retour est à la charge de chacun. Pour tous les participants, ce transport s'effectuera en voiture particulière, le minibus étant réservé au transport du matériel collectif (entre autre le barnum) et, éventuellement, au surplus de vos bagages.

Covoiturage (demandeur ou offreur), il sera organisé lors de la réunion préparatoire du 28/06 à 19h30 au forum.

Sur place, les **frais de déplacement** seront calculés selon le barème du Club, soit 0,30 €/km pour les voitures et 0,50 €/km pour le minibus, avec prise en charge par les participants de la part des encadrants.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DES ENCADRANTS BENEVOLES

Les frais d'hébergement en refuge (hors nourriture) et de remontées mécaniques sont pris en charge par les participants aux collectives.

CONDITIONS SPÉCIAL JEUNE (jusqu'à 25 ans)

Le CAF contribue à hauteur de 50% des frais payés par les jeunes de - 25 ans lors de leurs participations aux sorties collectives, à savoir : frais de l'encadrement bénévole (cf ci-dessus), de covoiturage et de remontées mécaniques.

Le jeune adhérent se manifestera auprès de l'encadrant qui fera, pour lui, la demande de remboursement auprès du trésorier (tresorerie@cafannecy.fr) au retour du camp.

TARIFS D'INSCRIPTIONS

Catégorie	Adhérents CAF Annecy	Adhérents autre CAF
Adulte (tarif unique)	25,00 €	25,00 € + double affiliation*
Jeune 18 - 25 ans	15,00 €	15,00 € + double affiliation*
Mineur 10 - 18 ans	10,00 €	10,00 € + double affiliation*
Mineur moins de 10 ans	Gratuit	Gratuit + double affiliation*

*DOUBLE AFFILIATION (à régler séparément auprès du secrétariat)

La double affiliation est exigée pour les membres d'un autre CAF que celui d'Annecy. La somme à régler pour la part club "CAF Annecy" dépend de la catégorie à laquelle vous appartenez, elle est indiquée dans le tableau ci-dessous. La somme de 2,50 € correspond aux frais d'entrée pour une **première adhésion** au CAF Annecy.

Catégorie	Conditions	Part Club CAF Annecy	
		Adhésion nouvelle au CAF Annecy**	Adhésion renouvelée au CAF Annecy
T1	Né avant le 01/01/1997	14,16€ + 2,50 € = 16,66 €	23,60 €
J1	Né entre le 01/01/1997 et le 31/12/2003	4,62 € + 2,50 € = 7,12 €	7,70 €
J2	Né après le 31/12/2003	4,74 € + 2,50 € = 7,24 €	7,90 €
C1	Conjoint de membre titulaire du même club	11,04€ + 2,50 € = 13,54 €	18,40 €
E1	Enfant de membre né entre le 01/01/1997 et le 31/12/2003	4,86 € + 0,00 € = 4,86 €	8,10 €
E2	Enfant de membre né après le 31/12/2003	3,18 € + 0,00 € = 3,18 €	5,30 €
S1	Titulaire d'un brevet d'état de guide ou AMM	14,10€ + 2,50 € = 16,60 €	23,50 €

** Tarif réduit pour une première adhésion au CAF Annecy à partir du 1^{er} mai 2021.

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce document que si nécessaire.